

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE 2017/2018 PIECES A FOURNIR

Pour l'accès au restaurant scolaire, il conviendra aux parents de compléter un dossier d'inscription et de fournir les documents suivants :

- La fiche individuelle de renseignements complétée et signée
- L'attestation de responsabilité civile au nom de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Si vous optez pour le prélèvement, merci de bien vouloir fournir un RIB avec votre demande
- Le règlement intérieur dûment signé, valant acceptation

NB : Pour l'utilisation du logiciel de réservation il est important d'inscrire votre adresse mail sur la fiche individuelle de renseignements.